

Réf: Dossier 380687

## Avis de constitution

### SOCIETE « FIERLAM »

Siège Abidjan, Songon, Abidjan Songon belle horizon au sein de la citée belle horizon, Lot 1518, Ilot 141

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 21/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FIERLAM »

Objet :  
-Transport  
-Commerce général  
-Prestation de services

et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous bien meuble et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissement financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des bien sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise en participation dans toute société existante ou devant être créée.

-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Songon, Abidjan Songon belle horizon au sein de la citée belle horizon, Lot 1518, Ilot 141

Dirigeant(s) M FANNY ZAKARIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02399 du 10/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14935/GTCA/RC/2025 du 10/03/2025

